

Fonctionnement

L'inscription :

Elle est obligatoire et est faite pour toute la période concernée.

Elle est définitive lorsqu'elle est réglée.

Aucun remboursement ne sera fait sauf sur présentation d'un certificat médical ou empêchement réel (familial ou professionnel).

Lors de votre inscription, vous devez vous présenter avec le quotient familial délivré par votre CAF et le carnet de santé de votre enfant.

Renseignements importants :

- Tous les après-midis, prévoir une bouteille d'eau (pas de canette)
- Veiller à ce que votre enfant soit bien chaussé (baskets) et vêtu de manière adaptée aux activités et à la météo. Votre enfant participera à des activités manuelles et extérieures, préférez donc des vêtements salissants.
- Les objets de valeur et les téléphones portables sont interdits. Le centre social dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Horaires

Garderie : il est possible d'accueillir les enfants à partir de 7h30 (Préciser à l'inscription)

En demi-journée

Matin: Accueil de 8h30 à 9h00 Départ de 11h45 à 12h

Après-midi Accueil de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30

ATTENTION

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 04.77.56.23.09.

IMPORTANT (Protocole sanitaire)

-Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de 6 ans lors des déplacements mais pas pendant les activités.

-Pour les enfants nous avons prévu du savon, gel hydroalcoolique,

Essuie-mains à usage unique, poubelles à ouverture non manuelle

En cas de symptômes ou de fièvre (38°) votre enfant ne pourra pas être accueilli.



Chemin des Combes 42700 FIRMINY

téléphone : 04 77 56 23 09

<http://soleillevant.centres-sociaux.fr>

PROGRAMME

Mercredis du 8 Septembre au 20 Octobre 2021

Accueil collectif de mineurs

Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie.

Pauline Kergomard

En fonction de l'évolution des règles sanitaires et des impératifs (météo..)

le Centre Social se donne le droit de modifier le programme.

	3-5 ANS	6-10 ANS	11-15 ANS
08 septembre Matin			
Après-midi			
15 septembre Matin			
Après-midi			
22 septembre Matin			
Après-midi			
29 septembre Matin			
Après-midi			
06 octobre Matin			
Après-midi			

	3-5 ANS	6-10 ANS	11-15 ANS
13 octobre Matin			
Après-midi			
20 octobre Matin			
Après-midi			



Stage sports nautiques

Voile, Catamaran, Paddle.. à Saint Victor sur Loire:

1 Test de natation obligatoire (pour la pratique des activités aquatiques et nautiques)

A faire à la Piscine de Firminy pendant les heures d'ouverture au public (Prévoir la carte d'identité de l'enfant)



Pour le stage Pêche

Prévoir 1 photo d'identité avant le 15 septembre pour créer la carte de pêche de l'enfant.